



Les Echos de la Belle

Journal d'informations des communes déléguées de Celles-sur-Belle /Verrines-sous-Celles /Montigné /Saint-Médard | N° 01- Août 2020



MERCI

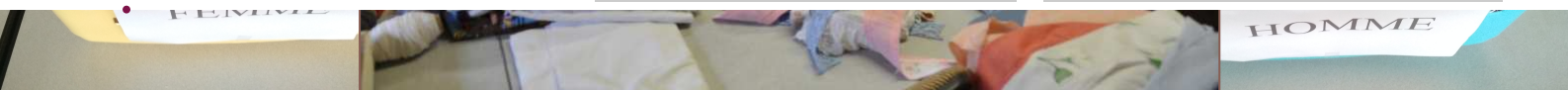
POUR AVOIR FAIT LES COURSES POUR LA VOISINE, COUSU DES MASQUES, AVOIR PRIS SOIN DE NOS AINÉS, TRAVAILLÉ À DISTANCE, ASSURÉ LA CONTINUITÉ DE LA COLLECTE DE NOS DECHETS, FAIT DES VISIOS AVEC PAPI ET MAMIE, ÊTRE ALLÉ PROMENER LE CHIEN, VOUS ÊTRE REMIS AU SPORT, RESPECTÉ LES REGLES DU CONFINEMENT, AVOIR APPLAUDI À 20H, DONNÉ DES COURS À DISTANCE, IMPRIMÉ DES ATTESTATIONS POUR LES VOISINS...

Sommaire

EDITO SYLVIE BRUNET	2
SAINTE-MÉDARD	3
TROMBINOSCOPE	4 - 5

BUDGET PREVISIONNEL	6 - 7
TRAVAUX Services techniques	8 - 9
ACTU DU CCAS-SOLIDARITE	10 -12

CLOS DE L'ABBAYE	13
INFO-MANIFESTATIONS	14 - 15
CONTACTS	16



L'EDITO DU MAIRE



Chères Celloises, chers Cellois,

Après plus de trois mois d'une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, nous renouons avec une vie plus normale. Depuis le 11 mai dernier, le gouvernement a initié un déconfinement progressif.

Un élan de solidarité a permis aux personnes les plus isolées de garder un lien avec l'extérieur. Il faut remercier les commerçants qui ont continué à ouvrir les magasins, en s'exposant chaque jour à cet ennemi inconnu, remercier également le personnel de l'Ehpad et tous les professionnels de santé qui ont rempli leur mission avec courage.

Pour la vie communale, les agents ont été présents pour répondre à vos demandes en mairie et dans les services techniques. Après cette période difficile de confinement, nous pouvons enfin penser à l'avenir de notre commune.

Les entreprises et les commerces qui ont fermé pendant cette période doivent repartir. L'État a mis en place des aides pour sauver notre économie, mais localement nous pouvons aider en travaillant avec les artisans et commerçants locaux, la solidarité doit encore être d'actualité.

Nous soutenons les animations de l'été, les festivals vont avoir lieu dans une version allégée avec moins de dates que les étés précédents mais avec la volonté de proposer des animations à l'abbaye.

Nous préparons la rentrée et nous aurons l'occasion de venir à votre rencontre, garder le lien que nous avons eu pendant la campagne, agir avec les Cellois.

Passez un bel été, soyez prudents, respectez les gestes barrières : le virus est toujours présent.

Bien fidèlement.

Sylvie BRUNET

Maire de Celles-sur-Belle



Les membres du conseil municipal de Celles-sur-Belle



Les maires délégués de Verrines, St Médard, Celles-sur-Belle, et Montigné

MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE SAINT-MÉDARD

Aménagement sécuritaire à Saint-Médard 2019-2020

Ce projet de travaux, initié par le conseil municipal de Saint-Médard en 2018, avec l'appui technique de Monsieur Etienne FRAGNEAU, de l'agence ATVRD, et repris en 2019 par les élus de la commune nouvelle de Celles-sur-Belle suite à la fusion, a été réalisé par l'entreprise M.RY de Parthenay début 2020.



L'objectif de ces travaux était de sécuriser l'arrêt du bus scolaire situé devant la mairie, ainsi que la sortie du parking de la salle des fêtes, en faisant ralentir la circulation sur la rue des Sablons tout en l'éloignant des bâtiments municipaux. Cette réalisation a permis, l'agrandissement du parking de la salle des fêtes et a justifié son nom à la place du Platane devant la mairie annexe.



Jean-Louis Fouché
Maire délégué de Saint-Médard

Les membres permanents des commissions municipales

Vie associative et animation	Culture et Tourisme	Communication	Entretien des espaces publics
Vice-Président Fabrice RAMBAUD	Vice-Présidente Evelyne ROBIN	Vice-Présidente Marie-Thérèse CROMER	Vice-Président Alain DOLBEAU
Philippe CHAMPIGNÉ	Bernard ROBERT	Pascal BRETONNIER	Philippe CHAMPIGNÉ
Raphaël BROUSSARD	Marie-Paule DECRON	Dominique BODIN	Raphaël BROUSSARD
Sabrina GUERRY	Christine BEDON	Pascal DENIS	Laurent RIVAULT
Madenn DEMILLAC	Sylvie COUSIN	Sylvie JAGOUX	Pascal BRETONNIER
Eric LABARRE	Caroline TURPAULT		Eric LABARRE
Sylvie JAGOUX	Christian PICARD		Chantal GADEAU
Justine HICQUEBRANT			Justine HICQUEBRANT
Dominique BODIN			Caroline TURPAULT

Grands travaux	Participation citoyenne	Aménagement des espaces verts
Vice-Président Pascal DENIS	Vice-Président Bernad ROBERT	Vice-Président Jean-Louis FOUCHÉ
Raphaël BROUSSARD	Pascal BRETONNIER	Christine BEDON
Laurent RIVAULT	Eric LABARRE	Sarah DE BUYST
Chantal GADEAU	Christine BEDON	Evelyne ROBIN
Mélina TALON	Aurélié LEON-HENRI	Sylvie COUSIN
Christian PICARD	Mélina TALON	Fabrice RAMBAUD
Philippe CHAMPIGNE	Chantal GADEAU	
Sylvie COUSIN	Laurent RIVAULT	
Caroline TURPAULT	Jean Michel BARRET	



SYLVIE BRUNET

Maire de Celles-sur-Belle

Vie économique, Urbanisme, Finances

Vice-présidente
Animation du territoire
Mellois en Poitou

Les maires délégués



SYLVIE COUSIN

1^{ère} adjointe en charge
des Affaires sociales,
maire déléguée
de **Verrines**
Vice-présidente
Solidarités
et action sociale
Mellois en Poitou



PASCAL DENIS

**Maire délégué de
Montigné**
en charge des
Grands projets



JEAN-LOUIS FOUCHÉ

**Maire délégué de
Saint-Médard**
en charge de l'Aména-
gement des espaces
verts – Environnement,
Labels « Terre saine »
et « Ville fleurie »,
Ruchers communaux

Les adjoints au maire et le conseiller municipal avec délégation



FABRICE RAMBAUD

2^e adjoint
Sport, vie associative
et animation



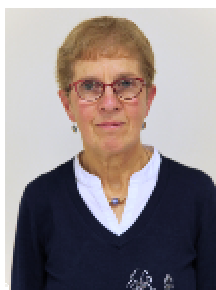
MARIE-THÉRÈSE

CROMER
3^e adjointe
Communication
Conseillère
Communautaire



ALAIN DOLBEAU

4^e adjoint
Entretien des espaces
publics (voirie, bâti-
ments, éclairage public,
signalétique, recherche
d'économie d'énergie)
Conseiller
Communautaire



EVELYNE ROBIN

5^e adjointe
Culture et tourisme
Abbaye Royale
Musée de motos
Maisons Fleuries



BERNARD ROBERT

6^e adjoint
Participation ci-
toyenne
Sécurité routière
Coordination des
référents de quar-
tiers



FREDERIC

BERTHONNEAU
**Conseiller municipal
avec délégation**
Lien avec la Commu-
nauté de communes
Mellois en Poitou
Conseiller
Communautaire

Les Commissions

SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION : FABRICE RAMBAUD

COMMUNICATION : MARIE-THÉRÈSE CROMER

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : ALAIN DOLBEAU

CULTURE ET TOURISME : EVELYNE ROBIN

PARTICIPATION CITOYENNE : BERNARD ROBERT

GRANDS PROJETS : PASCAL DENIS

AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS : JEAN-LOUIS FOUCHÉ

CCAS : SYLVIE COUSIN

Les Conseillers municipaux



DOMINIQUE BODIN



RAPHAËL BROUSSARD



PASCAL BRETONNIER



PHILIPPE CHAMPIGNÉ



SARAH DE BUYST



MARIE-PAULE DECRON

Référente Ecoles
et Collège



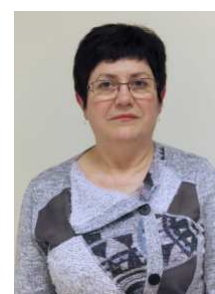
MADENN DEMILLAC



SABRYNA GUERRY



JUSTINE HICQUEBRANT



SYLVIE JAGOUX



ERIC LABARRE

Référent défense



AURÉLIE LÉON-HENRI



LAURENT RIVAUT

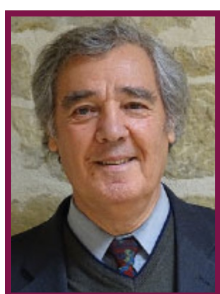


MÉLINA TALON



CAROLINE TURPAULT

Les Conseillers municipaux élus du groupe « une équipe pour 4 villages »



CHRISTIAN PICARD

Conseiller Communautaire



CHRISTINE BEDON



JEAN-MICHEL BARRET



CHANTAL GADEAU

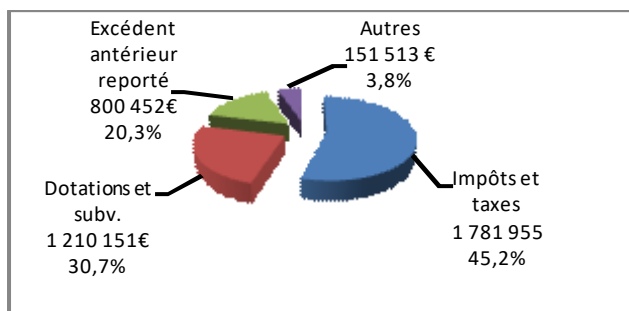
Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie au 05 49 79 80 17
ou par courriel à mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr

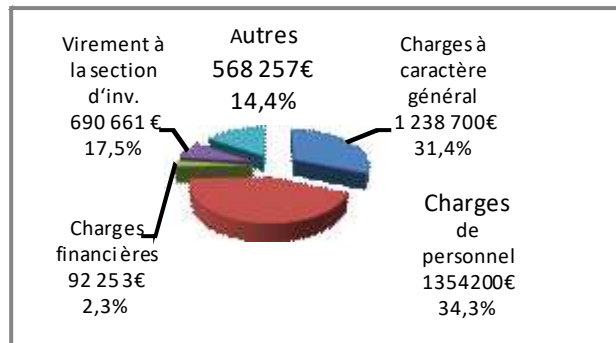
BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNAL EXERCICE 2020

Section de fonctionnement – montant total : 3 944 072 €

RECETTES

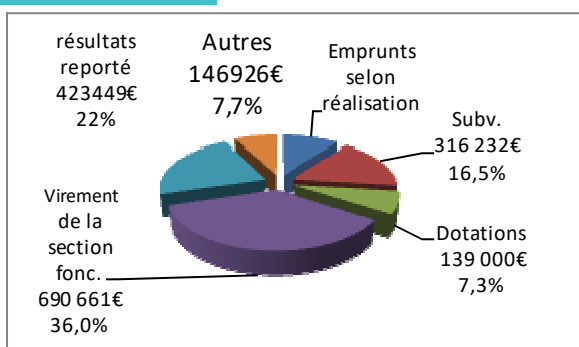


DÉPENSES

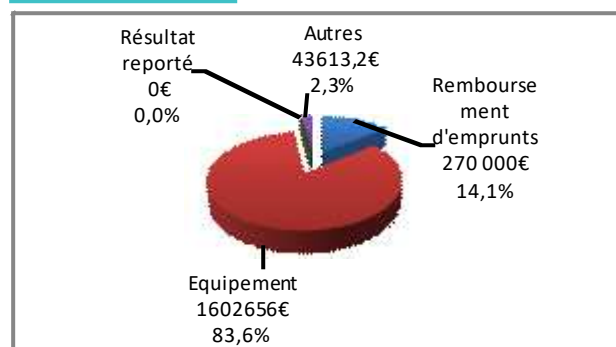


Section d'investissement - montant total : 1 916 269 €

RECETTES



DÉPENSES



TAUX DES TAXES LOCALES	Taxes	2019		2020
		Celles-sur-Belle	St. Médard	
	Habitation	13,89	10,48	- supprimée pour 80% des foyers fiscaux - reste due sur les résidences secondaires
	Foncier Bâti	19,16	10,44	19
	Foncier Non Bâti	58,82	52,99	58,33
	Cotisation foncière des entreprises CFE	Perçue par la communauté de communes Mellois en Poitou		Perçue par la communauté de communes Mellois en Poitou

ORIENTATIONS PROPOSÉES POUR 2020

- ♦ La stabilité des taux d'imposition
- ♦ La révision des tarifs municipaux en fonction du coût réel et de la demande
- ♦ La suppression du tarif d'entrée à 2€ pour le parc à l'abbaye
- ♦ Le maintien ou une très faible augmentation des charges de fonctionnement
- ♦ Des investissements maîtrisés et ajustés sur l'évolution de nos recettes
- ♦ Une sollicitation des aides financières et, en fonction de ces dernières, la réalisation ou non des travaux selon les urgences
- ♦ Une volonté de préserver une capacité d'autofinancement pour soutenir le programme d'investissement
- ♦ Une volonté de veiller à maîtriser la dette de la commune en réalisant des emprunts au plus juste du besoin

LE PROJET DE BUDGET 2020

Le projet de budget 2020 est construit en fonction de l'évolution des concours financiers, de la fiscalité, de la tarification, de subventions ainsi que de l'évolution des participations de la commune à la communauté de communes Mellois en Poitou.

Le projet de budget 2020 est fortement impacté par :

- ◆ Le renouvellement du conseil municipal durant la phase de préparation budgétaire
- ◆ La crise sanitaire de COVID-19 qui limita le fonctionnement des collectivités et leurs décisions

Les axes proposés pour 2020 et 2021, liste non exhaustive, sont :

- ◆ Evaluer l'impact de la période de confinement sur l'économie locale et le milieu associatif, proposer des adaptations pour répondre à ce genre de crise
- ◆ Terminer les travaux engagés par la précédente mandature : aménagement du parking de l'Aumônerie, aménagement de la médiathèque
- ◆ Le projet de « mise en lumière » des Petites Cités de Caractère proposé par le département (cheminement du centre bourg à l'Abbaye)
- ◆ La programmation pluriannuelle de travaux : voirie, isolation, gros travaux
- ◆ L'aménagement autour de la V93, piste cyclable installée par le département
- ◆ La rénovation de l'éclairage public
- ◆ L'étude de la mise aux normes et de l'amélioration du stade de foot
- ◆ L'aménagement de l'ancien logement de fonction de la perception afin d'ouvrir un accueil pour les 0-3 ans
- ◆ L'agencement de la mairie de Celles : accueil, salle du conseil et bureaux pour une Maison France Service
- ◆ L'analyse de l'organisation du travail des services de la commune

Les actions à développer sur le fonctionnement 2020 sont :

- ◆ L'entretien de voirie
- ◆ Les travaux de désherbage et de broyage
- ◆ L'entretien de bâtiments
- ◆ La poursuite de l'entretien écologique
- ◆ La poursuite de la politique associative, culturelle et sportive

La dette par habitant est de 686€ en 2019 (elle était de 819€ en 2018)

Les effectifs de la collectivité sont constitués au 30 juin 2020 de :

- ◆ 28 agents titulaires, dont 5 à temps partiel
- ◆ 3 agents contractuels

Pour rappel, au 1^{er} septembre 2019, 22 agents des écoles ont été transférés avec la compétence scolaire à la communauté de communes Mellois en Poitou.

(Celles-sur-Belle avait une dérogation de cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2017).

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA MAIRIE DE CELLES



TERRASSEMENT ET POSE DES TUYAUX
D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

INSTALLATION DES BACS ET PLANTATIONS

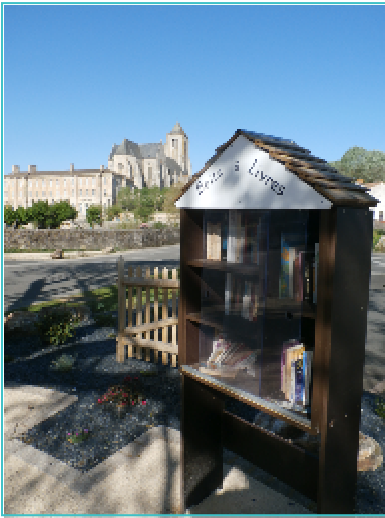


COMMUNE FLEURIE



pages réalisées avec la participation des services techniques

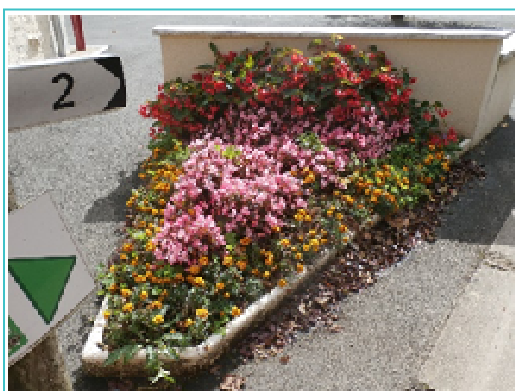
RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU ROCHEREAU



APRÈS QUELQUES COUPS DE TRACTOPELLE, MISE EN PLACE DE GÉOTEXTILE, PLANTATIONS ET POSE DE BARRIÈRES DÉCORATIVES, INSTALLATION D'UNE BOÎTE À LIVRES ET DE BANCs POUR UNE PETITE HALTE DE REPOS OU DE LECTURE, L'ENSEMBLE APORTE UNE NOUVELLE NOTE D'EMBELLISSEMENT.



CELLES-SUR-BELLE FLEURIE



« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai rejoint l'équipe de l'EHPAD des Chanterelles au mois de février 2020, très heureuse de m'inscrire dans la continuité de Jean-Luc BARBIER, qui a œuvré pendant près de 20 ans pour une maison ouverte et où il fait bon vivre.

Peu de temps après mon arrivée, la crise sanitaire s'est progressivement invitée dans notre quotidien, venant remettre en question notre vision des choses, de l'EHPAD ouverte notamment. Durant cette période si particulière, nous nous sommes bien évidemment conformés aux préconisations reçues. Cependant, les décisions se sont voulues progressives et adaptées à la situation locale en gardant comme priorité le bien-être des personnes qui vivent au sein de l'EHPAD. Loin d'être anodine, cette situation a demandé à chacun d'entre nous, résidents, familles, agents, de faire preuve d'adaptation, d'ouverture, de compréhension et de beaucoup de patience et d'énergie.

Je tiens particulièrement à souligner la qualité du travail réalisé par les équipes de l'EHPAD ainsi que leur investissement sans faille. L'ensemble du personnel a fait preuve d'un grand professionnalisme



ayant sans nul doute contribué à la protection et au bien-être des résidents.

Nous avons su développer une vision commune en déployant un travail en équipe, dynamique et positif.

De nombreuses nouveautés ont d'ailleurs vu le jour durant ces quelques mois. Nous avons pu expérimenter un accompagnement un peu différent dont nous conserverons quelques belles initiatives.

Un grand merci également à toutes les personnes qui nous ont témoigné leur soutien durant cette crise. Les familles et proches pour leur écoute, leur compréhension et leur implication. Les entreprises locales, qui, par leurs attentions diverses (chocolats, douceurs

pâtisseries, viennoiseries, produits de soins et de beauté, etc.) ont fait preuve de considération et de reconnaissance dans des moments parfois difficiles.

Tâchons de nous rappeler de cette situation inédite que les plus belles réussites ne peuvent émaner que d'élan de solidarité, et du travail conjoint de toute une équipe.

Au plaisir de vous rencontrer. »

Margaux FOCHEUX - Directrice

GARDER LE LIEN ET CONTINUER, DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

« Notre établissement, l'EHPAD des Chanterelles, vient de vivre une période difficile, le confinement. Pour nos aînés qui ont connu la guerre, le confinement a été très dur à vivre. La coupure avec le monde extérieur pendant trois longs mois les a privés du lien social habituel (repas pris en chambre, privation de visites de la famille, des amis et suspension des animations en groupe). Les résidents avaient la sensation d'être mis en marge de la société.

Afin de limiter le désagrément occasionné par le confinement, l'équipe pluridisciplinaire a déployé différentes actions. Animations par groupe de trois dans les quartiers, animations individuelles en chambre, appels en visio., développement de nouvelles activités. En ce qui concerne les familles, un petit journal édité deux fois par semaine a été mis en place, « l'Echo des Chanterelles ». Grâce à ces différen-

tes actions, les résidents ont passé cette épreuve avec le soutien permanent du personnel.

Depuis quelques semaines, nous avons rouvert les portes de l'EHPAD. Mais si vous venez nous voir, il faut appliquer les gestes barrières. Prenez soin de vous. »

L'équipe d'animation

« Le confinement a été source d'anxiété pour certaines soignantes avec notamment la peur de ramener le virus à l'EHPAD. Nous avons été obligées de changer notre organisation et notre façon de travailler (moins de proximité avec les résidents). A chaque moment il a fallu rassurer, expliquer, consoler, accompagner les résidents à qui leurs familles manquaient énormément.

Cette période particulière nous a permis d'accentuer

LE CCAS – L'EHPAD *LES CHANTERELLES*

l'esprit d'équipe et l'entraide. Nous avons développé de nouveaux liens avec les résidents et partagé des moments riches en émotions. »

L'équipe soignante

« Un grand MERCI à l'équipe pluridisciplinaire dans ce contexte inédit, d'avoir fait preuve d'adaptation et d'avoir été présentes physiquement, malgré nos craintes légitimes, auprès des résidents en quête de soutien et de lien social. Ainsi nous avons pu traverser cet épisode de crise plus sereinement.

Je suis fière de vous savoir à nos côtés pour le bien être des résidents et de leurs familles.

Sandrine TURSKY – cadre de santé

« Ce fut une période particulière et contraignante avec le recours permanent aux gestes barrières. Nous avons développé notre vigilance et fait preuve d'une grande écoute pour les résidents qui n'avaient plus de visites. Cette proximité avec les résidents était très enrichissante.

Nous tenons également à remercier les entreprises qui nous ont soutenus dans ce moment difficile. »

L'équipe hygiène - lingerie

« Durant le confinement, l'organisation des visites une fois par semaine sur RDV était délicate car il a fallu partager entre les différents membres de la famille. Être seule à la maison durant cette période a été difficile, également, les termes employés par le gouvernement « nous sommes en guerre » se sont révélés déstabilisants.

Heureusement j'ai bénéficié d'un réel soutien de mes proches. Je me suis également sentie très soutenue par l'ensemble des équipes de l'EHPAD qui, je peux le dire, est devenue une seconde famille durant cette période. En effet, grâce au petit journal envoyé deux fois par semaine, nous pouvions garder le lien. Nous étions rassurés de l'accompagnement mis en place auprès de nos proches.

L'équipe a été formidable pendant cette période. »

Mme M., épouse de Mr M, à l'EHPAD depuis plus de 2 ans

« Notre service a été chamboulé. Les résidents restant en chambre pour les repas, cela a engendré beaucoup de changements. Nous avons dû nous réorganiser et faire preuve d'une grande adaptation ce qui a généré un stress et une fatigue supplémentaire.

Malgré tout, cette période a été propice à la cohésion

entre les équipes au sein de l'EHPAD. Nous avons pu développer un contact différent avec les résidents, du fait de relations duelles. Cela nous a permis de connaître les résidents différemment, ce qui s'est révélé être très enrichissant. »

L'équipe de restauration

« Période beaucoup trop douloureuse à vivre pour moi, je n'avais jamais été séparée de mon mari malgré la maladie. J'ai très mal vécu le confinement et si par malheur, cela devait se reproduire, je serai prête à venir en hébergement temporaire pour ne pas être séparée de lui une seconde fois. Malgré cela les filles ont été formidables et compréhensives car j'appelais tous les jours. »

Propos de Mme B, épouse d'un résident du quartier Fricassaïe

« J'ai trouvé cette période très difficile car j'ai pour habitude de passer voir ma maman à l'EHPAD chaque jour.

Maintenant, c'est mieux, on peut rendre visite dans la chambre et plus à travers une vitre. »

Propos de Mr. G, fils d'une résidente du quartier Haut

« Nous avons été inquiètes pour la santé des résidents, nous avons peur de leur transmettre le virus malgré les précautions prises. L'organisation fut modifiée au fur et à mesure afin de perturber le moins possible les résidents et les soignantes, ce qui a été appréciable.

Il a fallu faire preuve de patience et apporter tout le soutien nécessaire aux résidents, aux familles et nous nous sommes également soutenues mutuellement. Ce fut une période difficile mais nous sommes soulagées qu'elle ait laissé si peu de trace.

L'équipe infirmière



EHPAD Les Chanterelles

7 rue du Treuil - 79370 Celles sur Belle

Tél : 05.49.79.80.39

Fax : 05.49.32.96.75

direction@ehpadchanterelles.fr

SOLIDARITÉ - INFORMATIONS

La ville à vos côtés pour faire face à la Pandémie.

La période de crise sanitaire que nous venons de vivre aura marqué tous les esprits. Ce confinement imposé à tous laissera sans nul doute des traces que nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer pleinement. La rupture du lien social, l'isolement, la maladie, la vulnérabilité sont autant de traumatismes qu'il a fallu affronter.

Cependant, dès le 13 mars, la solidarité s'est imposée. Avec courage et en s'appuyant sur les forces qui sont les siennes, notre commune s'est organisée afin de venir en aide aux personnes fragiles ou dans le besoin.

C'est donc tout naturellement que le CCAS de Celles-sur-Belle s'est mobilisé mettant en œuvre un certain nombre d'actions spécifiques ou facilitant le travail des acteurs de terrain qui n'ont pas cessé le travail : l'Ehpad, les écoles, les restos du cœur...

Pour information les deux actions spécifiques menées :

- **Action n°1 : « Solidarité pour les aînés »**, il s'agissait de recenser et appeler toutes les personnes de plus de 70 ans de la commune, afin de prendre de leurs nouvelles et leur proposer les services d'appels de convivialité ou autres services adaptés à leurs besoins. Tous les membres du CA du CCAS ont participé à ces appels de courtoisie. Nous avons été accompagnés dans cette action par l'association « Appui et Vous Sud Deux-Sèvres » (CLIC mellois)

- **Action n°2 : « Des masques en tissu pour les cellois »** ; grâce à l'appui de nos associations locales (Foyer rural et l'Alouette), grâce à vos multiples dons, nous avons fabriqué environ 2000 masques que nous avons distribués les 11, 12 et 13 mai derniers. De nombreux bénévoles se sont portés volontaires pour nous aider dans la fabrication et la distribution de ces masques.

Nous remercions donc tout particulièrement toutes les personnes qui se sont mobilisées et ont prêté main forte dans le cadre de ces deux actions solidaires.

Nous remercions également tous les habitants cellois pour leur accueil chaleureux et leur confiance lors de ces deux actions.

Bravo également à vous pour votre mobilisation, chaque soir à 20h00, dans l'action « applaudissements aux soignants ». Merci pour eux et pour toute l'équipe de l'Ehpad qui n'a pas démerité durant toute cette période difficile.

Merci à cette équipe des « Chanterelles » qui continue à faire vivre et évoluer le protocole de déconfinement, tout en respectant les libertés de nos aînés résidents de l'établissement.

La crise sanitaire n'est pas terminée et il faut rester vigilants, ne baissons pas la garde, respectons les consignes sanitaires qui sont préconisées. Et surtout faisons en sorte de maintenir ce bel élan de solidarité ; celui qui nous a amené à être bienveillant et attentif auprès des personnes vulnérables. Installons ces actions dans la régularité et inscrivons les dans le projet de l'action sociale communale.

Aussi, afin de poursuivre ce travail de veille sanitaire, nous revenons vers vous cette fois-ci dans le cadre du plan « **Prévention Canicule** ». En effet, la loi du 30.06.2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées isolées à leur domicile, afin de mettre en place auprès de ces personnes vulnérables, une veille sanitaire, prévenir des risques climatiques exceptionnels et apporter l'assistance nécessaire à leurs besoins.

C'est pourquoi **nous vous invitons à vous faire recenser auprès des services de la mairie**, par le moyen de communication de votre choix : téléphone, messagerie, courrier...

La Commune de Celles-sur-Belle



Portes ouvertes
à l'unité de méthanisation de Celles-sur-Belle,
et visite pédagogique de
l'unité de méthanisation.

le 25 septembre 2020
De 14h à 18h, lieu-dit La Gasse
79370 Celles-sur-Belle

Port du masque obligatoire et respect des mesures sanitaires en vigueur.

Depuis le 25 septembre 2019, l'unité de méthanisation de la SAS CELLES SUR BELLE BIOGAZ, produit du biométhane, un gaz vert 100% renouvelable, à partir du traitement d'effluents d'élevage d'exploitations agricoles et coopératives partenaires et actionnaires de la SAS.

Cette unité traite 21 000 tonnes de matière par an afin de produire la consommation énergétique moyenne de 1 000 foyers, et d'éviter ainsi 3 100 tonnes équivalent CO2. En effet, les ressources locales sont valorisées et produisent de l'énergie ainsi qu'un digestat à haute valeur agronomique.

INAUGURATION DE LA REHABILITATION DU CLOS DE L'ABBAYE - 21 FEVRIER 2020



Immobilier Atlantic aménagement a inauguré la réhabilitation du programme « Le Clos de l'Abbaye » en présence de Jean-Marie Roy, maire de Celles-sur-Belle et Didier Ridoret, président d'Immobilier Atlantic aménagement.

Une réhabilitation d'envergure

Après deux années de travaux, la métamorphose du clos de l'Abbaye est particulièrement remarquable.

Près de 50 ans après la construction des premiers logements de l'opération, les équipes d'Immobilier Atlantic aménagement ont mis en œuvre une réhabilitation d'envergure faisant la part belle au confort des locataires ainsi qu'aux économies d'énergie, pour un investissement total de 3,5 M €.

Certifiée ISO 50 001*, Immobilier Atlantic aménagement a un objectif simple et audacieux : réduire la consommation énergétique de son parc en éradiquant tous les logements énergivores d'ici la fin de l'année.

Les travaux menés au sein des pavillons du Clos de l'Abbaye participent pleinement à répondre à ces enjeux. Les logements ont vu leur étiquette énergie considérablement s'améliorer en passant de la classe F/G à la classe C, grâce à :

- L'homogénéisation du type de

chauffage pour tous les logements,

- Les menuiseries extérieures d'époque ont laissé place à des menuiseries performantes en PVC double vitrage et fenêtres pariétodynamiques dans les pièces chaudes permettant d'éviter 70% de déperdition thermique par rapport à des menuiseries classiques.
- Les charpentes ont été renforcées et les combles isolés.
- Toutes les façades des logements ont bénéficié d'un complément d'isolation sur les allèges non isolées ainsi que d'un calfeutrement des bas de façades.

Lors de cette inauguration, il a également été constaté l'amélioration de la qualité d'usage de chacun des logements par le remplacement de certains équipements majeurs mais aussi par la possibilité, pour les locataires, de personnaliser l'intérieur de leurs logements que ce soit par le choix de la couleur du revêtement de sol ou, plus impactant encore, la possibilité de créer une pièce supplémentaire en procédant à l'extension d'une cloison. Autant d'éléments, intégrant un large bouquet de travaux n'ayant pas entraîné d'augmentation de loyers pour les locataires et qui contribuent à renforcer le bien vivre chez soi.

Le clos de l'Abbaye, composé de 83 logements individuels, est situé au cœur de Celles-sur-Belle, dans un quartier à proximité immédiate de l'abbaye royale, classée monument historique.



* La norme ISO 50001, publiée le 15 juin 2011 par l'organisation internationale de normalisation, est le fruit d'une collaboration entre 61 pays. Elle vise l'amélioration de la performance énergétique de toute organisation.



INFORMATIONS

Participation citoyenne « voisins vigilants »

La sécurité de nos concitoyens de tout âge est l'une de nos préoccupations majeures. En intégrant le dispositif **participation citoyenne** la commune de Celles-sur-Belle souhaite agir de façon collective et responsable. Ce dispositif est une réponse efficace pour prévenir les cambriolages et autres incivilités tout en faisant jouer la convivialité et la solidarité entre voisins. Il ne s'agit pas d'exercer une surveillance accrue ou d'encourager un quelconque espionnage des uns envers les autres.



« Les voisins vigilants ne surveillent pas, ils veillent. »

Le dispositif met en relation les voisins grâce à des outils numériques dédiés et accessibles à chaque voisin vigilant. L'objectif est de favoriser une meilleure communication, notamment pour prévenir de départs en vacances et alerter sur des éventuels comportements suspects.

Renseignements mairie de Celles-sur-Belle.

Un nouveau site Internet pour faciliter la ville !

MAIRIE
Maire : Sylvie BRUNET
Horaires :
Lundi et Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
[EN SAVOIR PLUS >](#)

TRAVAUX
Retrouvez toutes les informations concernant les travaux en cours sur la commune.
[EN SAVOIR PLUS >](#)

VENTE DE TERRAINS
Lotissement des Poètes
21 parcelles viabilisées de 332 à 574 m², à partir de 27 580 €
Centre-ville, proches écoles
Renseignements : 05 49 79 80 17
[EN SAVOIR PLUS >](#)

La mairie de Celles-sur-Belle a lancé la nouvelle version de son site Internet. Désormais accessible aux smartphones et tablettes, il propose de nouveaux services en ligne et une navigation facilitée. Les informations pratiques sont organisées en 4 grandes parties (accueil, ville active, vie municipale, tourisme et patrimoine) et accessibles à partir de plusieurs portes d'entrées sur la page d'accueil du site. L'agenda des spectacles et sorties est beaucoup plus visible qu'auparavant.

« Nous espérons que ce nouveau site répondra à vos attentes et facilitera votre vie quotidienne. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions et à nous proposer des informations à relayer ».

Renseignements mairie de Celles-sur-Belle.

MANIFESTATIONS ÉSTIVALES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES RÈGLES SANITAIRES

14^e Estivales d'Artenetra du 30 juillet - 8 août 2020

Edition spéciale « à ciel ouvert... »

5 concerts à entrée libre

Jeudi 30 juillet, 19h dans le parc de l'abbaye : le quatuor Modigliani ouvre le festival avec le clarinetriste Florent Héau avec au programme Brahms et Mozart.

Samedi 1er août • 20h30 dans le parc de l'abbaye : Christophe Beau, violoncelle et Philippe Murgier, récitant
Programme : « du temps que les bêtes parlaient... »
Poésie et musique autour des fables de La Fontaine

Mercredi 5 août • à partir de 18h une promenade musicale à travers le parc, le jardin aux insectes, le cloître, l'église abbatiale pour (re)découvrir l'Abbaye de Celles-sur-Belle. Le Trio à cordes de Paris, Louise Marcillat,

clarinette, Jean-Noël Bonmort, flûte, Hervé Joulain, cor - Anaëlle Gregorutti, mezzo-soprano

Samedi 8 août • 20h30 à église abbatiale de Celles-sur-Belle : Clément Saunier, trompette - Shin-Young Lee, orgue

Renseignements par email : festival@artenetra.com
ou par téléphone : 06 18 54 86 95

Vous souhaitez les aider : participez à la campagne de don directement sur
www.artenetra.com

Abbaye Royale de Celles-sur-Belle -12 rue des Halles,
79370 Celles-sur-Belle Tél. : 05 49 32 92 28

Une diffusion simultanée sur grand écran dans le parc de l'abbaye

22^e festival Lumières du Baroque

les 28 et 29 août 2020

STAYING ALIVE !

Entrée libre avec libre participation souhaitée pendant tout le festival !

Vendredi 28 août

— **15h30**, à l'abbatiale : en ouverture, un récital sur les grandes orgues de Celles-sur-Belle par Maude Gratton.

— **17h30**, dans les jardins de l'abbaye, la compagnie la baleine-cargo et son spectacle « Je cherche un Homme », création théâtrale et chorégraphique inspirée du philosophe antique Diogène le cynique.

— **21h00**, dans le réfectoire ou la cour arrière, "Born to be alive", un programme de musiques de chambre par l'ensemble Mensa Sonora.

Samedi 29 août

— **9h30**, à l'abbaye, **les ateliers philo pour les enfants** animés par Cyrielle Eberhardt.

— **11h00**, dans les jardins de l'abbaye : la compagnie Cirque en Scène et son spectacle familial « Pas si Bête », petit cirque d'animaux sans animaux.

— **à 17h30** au réfectoire, nos amis de l'Écarquilleur d'oreilles et leur Pause Musicale !

— **à 21h00** dans la cour arrière : « The show must go on ». Concerti de Corelli, Haendel et bien d'autres surprises !

Renseignements

L'intégralité du festival est à entrée libre, avec libre participation souhaitée, dans la limite des places disponibles, en fonction des conditions sanitaires applicables.

Pour tout information :

le site du Lumières du Baroque est mis à jour
festival-lumieres-du-baroque.com

Association Mensa Sonora

Maison des Associations

12 rue Joseph Cugnot - 79000 Niort

07 67 04 04 73

Dimanche 20 septembre : concert flûte de pan et orgue, accompagné d'un dialogue entre les artistes et le public sur le métier d'organiste liturgique et sur la présentation de la flûte de pan avec Philippe-Emmanuel Hass et Dominique Aubert, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Samedi 24 octobre à 12h **REPAS des AÎNÉS** si les conditions sanitaires nous le permettent

Samedi 21 novembre : concert de Ste-Cécile avec les Échos du Val de Sèvre et les trompes de Bonne (Savoie) et orgue.

Plusieurs masters class sont également prévues pour cet automne :

du 17 au 19 octobre : master class d'orgue dirigée par Olivier Houette,

du 19 au 22 octobre : master class de trombone dirigée par Jacques Mauger,

les 24 et 25 octobre : master class de trompes dirigée par Nicolas Dromer.

Ces master class donneront lieu à des auditions ouvertes au public, comme d'habitude.

Quant à la classe d'orgue, dirigée par Marie-Paule Bouin, elle reprendra à la rentrée prochaine.

Association des amis de l'orgue européen de Celles-sur-Belle

30 rue Emile Verdon - 79370 Celles-sur-Belle
www.orguescelles.fr - contact@orguescelles.fr
Tél. : 06 81 48 62 44 (Michel Berge, président)



Mairie Principale

1 avenue de Limoges
79370 Celles-Sur-Belle

Tél : 05 49 79 80 17

mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr

www.ville-celles-sur-belle.com



Ouverture au public

Lundi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Abbaye Royale Celles-sur-Belle Point accueil Abbaye Royale

12 rue des Halles
79370 Celles-Sur-Belle

Tél : 05 49 32 92 28



Conservation du patrimoine :

Tél : 05 49 32 14 99

abbayeroyalecellessurbelle@wanadoo.com

www.abbaye-royale-celles.com

www.musee-motos-cellessurbelle.fr



Service Technique Municipal

Chemin de la Vée
79370 Celles-Sur-Belle

Tél : 05 49 35 80 16

Fax : 05 49 79 95 32

stcelles@orange.fr



Mairie de Montigné

Rue de l'Eglise - 79370 Montigné

Tél : 05 49 79 82 29

mairie-montigne@orange.fr

Ouverture au public (fermée en été)

Permanence le 2 et 9 septembre

Mercredi de 13h30 à 15h30



Bibliothèque Municipale

(fermeture estivale jusqu'au 27 juillet 2020)

Cet espace multimédia vous propose un accès gratuit à internet.

7 rue de l'Ancienne Mairie

79370 Celles-Sur-Belle

Tél : 05 49 79 88 33



bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr

Ouverture au public (téléphoner pour prendre rendez-vous avec le respect des gestes barrières)

Mardi de 15h à 18h30

Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vendredi de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h30



Mairie de Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure
79370 Verrines-Sous-Celles

Tél : 05 49 79 70 69

mairie.verrinessouscelles@orange.fr

Ouverture au public (fermée en été)

Permanence le 2 et 9 septembre

Mercredi de 16h à 18h



Communauté de communes Mellois en Poitou

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Siège administratif :

Les Arcades

2, place de Strasbourg

79500 Melle

Tél : 05 49 29 29 90

accueil@ccmelois.fr



Mairie de Saint-Médard

Saint Rhue
79370 St-Médard

Ouverture au public (fermée en été)

Mercredi de 10h à 12h

Tél 05 49 07 10 55

mairie-stmedard@paysmellois.org



Résidence « Les Chanterelles »

EHPAD de Celles-Sur-Belle

7 Rue du Treuil

79370 Celles-Sur-Belle

Tél : 05 49 79 80 39 Fax : 05 49 32 96 75

accueil@ehpadchanterelles.fr



À VENDRE DANS LOTISSEMENT
parcelles viabilisées de 332 à 574 m²
à partir de 21 580€ soit 65€ le m²
Centre bourg - Libre de constructeur

Renseignements :

79370 MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE

05 49 79 80 17

mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr

